

PPMS

ATTENTAT-INTRUSION

Département : CHARENTE Premier degré

Nom de l'établissement: ECOLE ELEMENTAIRE VADALLE

Adresse de l'établissement: AVENUE DE LA REPUBLIQUE 16560 AUSSAC-VADALLE

Numéro RNE de l'établissement : Circonscription: ANGOULÈME NORD

<i>Coordonnées GPS: facultatif -</i>	<i>Latitude: 45°81'82.104 N</i>	<i>Longitude : 0°20'02.113 E</i>
--------------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

<i>Courriel de l'établissement</i>	ce.0160440S@ac-poitiers.fr
------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

<i>Téléphone de l'établissement</i>	05-45-20-68-39
-------------------------------------	----------------

<i>Directeur (trice) de l'école (nom, numéro de tél)</i>	Monsieur GUEDON Dorian 05-45-20-68-39 / 06-84-57-80-19
----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

<i>IEN de circonscription (nom, numéro de tél)</i>	Madame HUGONNAUD-FAYOLLAT 05-17-84-02-11 / 06-71-43-60-14
----------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

<i>Référent sûreté de l'étab. (police ou gend.) (nom, numéro de tél)</i>	JC Coutinho DSDEN 06.38.42.41.31 jose-carlos.coutinho@ac-poitiers.fr Adjudante MARCHAND Emilie : 06 18 78 63 45 Brigade de gendarmerie de montignac-Charente : 05 45 39 70 01
------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>PPMS rédigé le:</i>	
------------------------	--

<i>PPMS actualisé le:</i>	04/09/2024
---------------------------	-------------------

<i>PPMS validé par un exercice le:</i>	
----------------------------------------	--

DIFFUSION DU PPMS

<i>PPMS diffusé aux personnels le:</i>	12/09/2024
<i>PPMS entériné par le conseil d'école le:</i>	
<i>PPMS diffusé au maire le:</i>	12/09/2024

Description rapide du site :

<i>Ecole ou établissement faisant partie d'un groupe scolaire (1)</i>	6 salles : 2 classes / 1 réfectoire / 1 salle informatique / 1 salle bibliothèque / 1 salle des fêtes (sport)				
<i>Nombre de bâtiments</i>	(inscrire le nombre dans cette case)				
<i>dont nombre d'étages</i>	Bat 1 :	Bat 2 :	Bat 3 :	Bat 4 :	Bat 5 :
<i>affectation des locaux (2)</i>	0	1	0		
<i>Nombre de salles de classe</i>	Restaurant scolaire salle informatique	salle bibliothèque au 1er étage de la mairie	salle des fêtes (sport)		
	2	0	0		

Effectif des élèves

<i>Effectifs globaux</i>	42
<i>Effectifs par classe</i>	CE1 : 20 CE2 : 16 CM1 : 6
<i>Effectifs par année de naissance</i>	2017 : 21 2016 : 15 2015 : 6
<i>dont élèves en situation de handicap</i>	0

Effectif des personnels

Effectifs globaux	3 + 1 AESH
Personnels de direction	1
Personnels enseignants	2+1 brigade
Personnels administratifs et techniques (État et collectivités locales)	1 personnel municipal (restaurant scolaire) / 2 personnels polyvalents
Personnels de santé	0

LIENS AVEC L'EXTERIEUR

FRÉQUENCE France Bleu **101,5 Mhz**

FRÉQUENCE France Info **105,5 Mhz**

FRÉQUENCE France Inter **99,4 Mhz**

FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
101,5 Mhz

Numéro d'urgence du rectorat : 05 16 52 63 09

Numéro d'appel de la cellule de crise académique : **05 16 52 63 09**

Numéro d'appel de la cellule de crise départementale : **05 17 84 01 75**

Numéro d'appel de la préfecture : **1- Standard (de 7h45 à 19h) : 05 45 97 61 00 (prononcer le mot "Renseignement" pour obtenir la standardiste)**
2- N° de secours (Cadre d'astreinte du cabinet 06 72 95 43 96)

Numéro d'appel de la DSDEN **05 17 84 01 39**

Numéro d'appel de l'IEN **05.17.84.02.11 / 06.71.43.60.14**

Numéro d'appel du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie **17**

Numéro d'appel de la mairie **05 45 20 61 60 / 06 75 75 72 68**

(1) Cas où l'école est située à côté d'un autre établissement sur le même site

afin de pouvoir diriger les forces de l'ordre au bon endroit en cas d'intervention

(2) maternelle, élémentaire ou les deux, bibliothèque, salle de motricité etc..

MODALITES D'INFORMATION DES FAMILLES DEFINIES DANS LE PPMS ATTENTAT-INTRUSION DE L'ETABLISSEMENT :

(penser à communiquer l'adresse twitter de l'académie, le site de l'académie ainsi que le site de la DSDEN 16 aux familles en début d'année)

Site DSDEN16:

www1.ia16.ac-poitiers.fr/

Twitter

twitter.com/acpoitiers.fr

Informations aux familles à partir de la Mairie**DECLENCHEMENT DE L'ALARME**

Situations d'alerte	Alarme déclenchée	Personne(s) responsable(s) du déclenchement
Attentat ou attaque se déroulant au sein de l'établissement	Toute personne ayant le moyen de déclencher l'alarme (signal sonore "intrusion")	Toute personne (personnel - enseignant) qui observe un événement , un comportement hors norme donne l'alerte et compose le 17
Attentat se déroulant à l'extérieur et à proximité de l'établissement	Téléphone (signal sonore "risque d'intrusion")	Les services de police

NOTA : se reporter à la fiche annexe 3 de la circulaire interministérielle du 12/04/2017« L'alarme « attentat-intrusion » en 8 poi

Personnels désignés pour déclencher l'alarme

Origine du danger	Personnes prioritairement désignées pour donner l'alerte (3)
En cas d'attentat ou d'attaque au sein de l'école ou de l'établissement scolaire	Toute personne qui observe un événement , un comportement hors norme donne l'alerte et compose le 17
En cas de sac abandonné ou d'objet suspect	Toute personne qui observe la présence d'un colis suspect prévient le Directeur. Si aucun doute sur la dangerosité du colis: compose le 17
En cas de comportement suspect	Toute personne qui observe un événement , un comportement hors norme donne l'alerte et compose le 17

(3) la personne normalement désignée peut être dans l'incapacité de donner l'alerte

l'alerte est donnée par celui qui est en mesure de le faire

il ne faut pas imaginer que quelqu'un d'autre a déjà donné l'alerte

REACTION EN CAS D'ATTAQUE A L'INTERIEUR DE L'ECOLE

S'ECHAPPER

Condition 1 : Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger

Condition 2 : Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves

Dans tous les cas (Rester calme, Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.

Le PPMS définit **salle par salle** l'itinéraire et la sortie à emprunter sans oublier la **salle des fêtes (sport)**, le **réfectoire**, la **salle informatique** et les **salles TAP** .

Identification de la salle de classe et des autres lieux	Localisation (bâtiment, étage, occupants)	Adulte responsable de l'évacuation (fonction ou	Itinéraire de fuite	Sortie	Lieu de repli
classe CE2-CM1	classe 1 1 adulte + 22 élèves	Mme GIAT	couloir, sanitaires, réfectoire	Evacuation par la porte Nord du réfectoire : lieu de confinement /Passage dans la haie vers les champs	Au-delà de la clôture: champs
Classe CE1	classe 2 1 adulte + 20 élèves	M GUEDON	couloir, sanitaires, réfectoire		
Bât 1	cour de récréation	M GUEDON Mme GIAT	Chemin sur la gauche de l'école / passage dans la haie vers les champs	Evacuation par le passage dans la haie vers les champs	
Réfectoire	Réfectoire	Mme PEQUEUR ou M MARCU	Sortie par porte de secours/ porte aménagée dans le grillage / vers le passage dans la haie		
Salle informatique	salle 3	Mme GIAT	sanitaires adultes		
Salle de sport	Salle des fêtes	M GUEDON Mme GIAT	Porte de secours à l'arrière de la salle des fêtes		

S'ENFERMER

Les élèves se dirigent vers le réfectoire prévu pour le confinement	En fonction de la situation : - Se diriger vers le réfectoire en passant par le couloir - s'enfermer dans les salles de classe	Verrouiller les portes.	
Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs: REFECTOIRE ou SALLES DE CLASSE et Verrouiller les portes.			
	Se barricader au moyen du mobilier identifié au paravant	Éteindre les lumières.	S'éloigner des murs, portes et fenêtres. S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
	Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibration).	Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.	Attendre l'intervention des forces de l'ordre. »

Le PPMS définit salle par salle (sans oublier le réfectoire et le gymnase, par exemple) les actions à effectuer et les personnes chargées de leur exécution.

Identification de la salle de classe et des autres lieux	Localisation bâtiment, étage, occupants	Postures à adopter	Actions à effectuer	Mobilier et autre dispositif permettant de se barricader	Personnes chargées d'une ou plusieurs actions prédefinies
classes 1 - 2	classe 1 1 adulte + 22 élèves	Diriger le public vers le réfectoire en silence. Au réfectoire : rideaux tirés, lumières éteintes, silence	se rendre dans le réfectoire verrouiller les 2 portes des sanitaires de l'école / S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.	3 Portes à verrouiller	1 Enseignant: verrouille les portes communicantes avec l'extérieur 1 enseignant: conduit les élèves
	classe 2 1 adulte + 20 élèves	Appel du 17			
cour	cour de récréation				
Bât 1	classe 1 1 adulte + 22 élèves	Rester dans la salle de classe: rideaux tirés, lumières éteintes, silence	Si possible, verrouiller la porte principale de l'école verrouiller les deux portes de chaque classe S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.	1 porte principale ainsi que 2 portes par classe à verrouiller	le premier enseignant en capacité verrouille la porte principale si non-exposé chaque enseignant verrouille sa classe
	classe 2 1 adulte + 20 élèves	Appel du 17			
	Réfectoire: 1 service d'une cinquantaine d'enfants + 2 adultes	Installer le public dans le réfectoire en silence rideaux tirés, lumières éteintes, silence. Appel du 17	Verrouiller les portes sanitaires et réfectoire. S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.	3 Portes à verrouiller	Personnel assure le confinement
Bât 2 salle des fêtes (sport)	1 à 2 adultes / groupe d'élèves variable	Diriger le public vers l'entrée lumières éteintes, silence. Appel du 17	se rendre vers l'entrée verrouiller les portes des 2 côtés. S'allonger au sol derrière le comptoir.	Lieu de confinement: grande salle. Si nécessité, évacuation par la porte arrière ou avant.	Personnel assure le confinement

EQUIPEMENT DES SALLES EN PETITES FOURNITURES (4)

(bouteilles d'eau, sucre en morceau, bonbons, seaux, lingettes etc...)

Identification de la salle de classe et des autres lieux	PETITES FOURNITURES
Bât 1 réfectoire	Salle fournie en équipement
Bât 2 salle des fêtes	

(4) attention aux élèves faisant l'objet d'un protocole d'accueil individualisé - PAI)

MODALITES DE RECENSEMENT DES ELEVES EN CAS D'ATTAQUE

Appel réalisé le matin à l'arrivée des élèves: les enseignantes connaissent le nombre d'enfants présents / recomptage lors de l'entrée dans le lieu de mise en sécurité, avant évacuation.

Après l'évènement un recomptage est effectué

MODALITES D'INFORMATION DES ELEVES ET DES PERSONNELS DE LA FIN DE L'ATTAQUE

1ère situation :

CE1-CE2-CM1: Une personne inconnue franchit la grille en venant de la rue.

Enseignants signalent le danger par un signal sonore "intrusion": On rentre se cacher dans le réfectoire.

Observations: Plusieurs entraînements nécessaires pour que les enfants prennent l'habitude de réagir au signal.

2ème situation :

CE1-CE2-CM1: Une personne inconnue franchit la grille en venant de la rue.

Enseignants signalent le danger par un signal sonore "intrusion": On s'échappe par le couloir jusqu'au réfectoire où on rejoint les champs.

Observations: Plusieurs entraînements nécessaires pour que les enfants prennent l'habitude de réagir au signal.

ALERTE A LA BOMBE -DECOUVERTE D'OBJET SUSPECT

Éloigner les élèves en les confinant, si nécessaire, dans un espace fermé situé à distance.

Ne jamais manipuler ou déplacer l'objet suspect

Appeler la police ou la gendarmerie (17) en précisant, autant que possible, la nature de l'engin ou l'aspect de l'objet, le lieu précis de découverte et les coordonnées de la personne à contacter

Établir un premier périmètre de sécurité dans l'attente de l'arrivée des services de police ou de gendarmerie.

Personne (s) habilité(s) à décider d'une éventuelle évacuation ou d'un éventuel confinement

Directeur - Maire - Gendarmerie

Personne (s) désignée(s) pour prévenir les forces de l'ordre

Directeur - Enseignant - Personnel présent

Personne (s) désignée(s) pour faire établir le périmètre de sécurité et en assure le respect en attendant les services de sécurité

Directeur - Enseignant - Personnel présent

RAPPEL : Réagir en cas d'attaque à l'extérieur et à proximité de l'école ou de l'établissement scolaire

